

Jean-Eric Malabre,  
Président de l'Anafé  
21 ter rue Voltaire  
75011 Paris

Monsieur

Suite à votre courrier du 26 mars je tiens tout d'abord à dire que je suis a priori contre tout centre de rétention - pour les mineurs comme pour les majeurs - car être sans papier ne doit pas être considéré comme un délit.

La grande majorité des migrants fuient l'oppression et la misère en espérant trouver ici la possibilité de vivre de leur travail. Il est odieux qu'ils soient traités comme des délinquants et enfermés de surcroît dans des conditions légales douteuses.

Bien entendu, dans la situation actuelle, tous les migrants doivent pouvoir bénéficier de tous leurs droits s'ils sont parqués en zone de rétention, notamment un recours juridique effectif, avec l'assistance d'un avocat.

Vous le savez peut-être, je suis communiste et internationaliste. J'espère, et je me bats pour, que l'avenir de l'humanité ne soit plus marqué par les frontières. C'est fondamentalement pour cette raison que je pense que l'asile devrait être dès à présent accordé sans restriction à tout opprimé qui fuit son pays tout simplement pour vivre.

En ce qui concerne l'immigration économique, mes idées découlent des mêmes convictions internationalistes. L'humanité moderne est le fruit d'un processus séculaire d'internationalisation, ou de mondialisation, de l'économie, des moyens de transports, de communication, des sciences... bref, de tout ce dont est fait le progrès.

Il est tout à fait normal que les travailleurs et leurs familles puissent eux aussi circuler librement. D'autant plus que l'économie capitaliste est dominée par les puissances impérialistes, dont la France. Puissances qui se sont constituées en bloquant le développement économique de continents entiers, dont les habitants voient ainsi leur avenir bouché.

Plus largement, en tant qu'internationaliste je pense que tous les travailleurs doivent avoir les mêmes droits, quel que soit leur pays de naissance et leur nationalité. L'État, qui sert avant tout les intérêts du patronat, prive de droits élémentaires toute une partie du monde du travail : c'est une injustice. Cela ne fait que diviser artificiellement des travailleurs qui sont tous soumis à la même exploitation. Cette politique vise à entraver les possibilités de ces travailleurs de se défendre face à nos patrons communs. C'est contre cela que je me dresse.

Avec toute ma solidarité envers le combat que vous menez, recevez, Monsieur, mes cordiales salutations.

Nathalie ARTHAUD